

Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Mai 2020

Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation courante en mai 2020.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mai 2020.....	3
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.-Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel	5
VI.-Prévisions de l'inflation en rythme mensuel	6

I.- Introduction

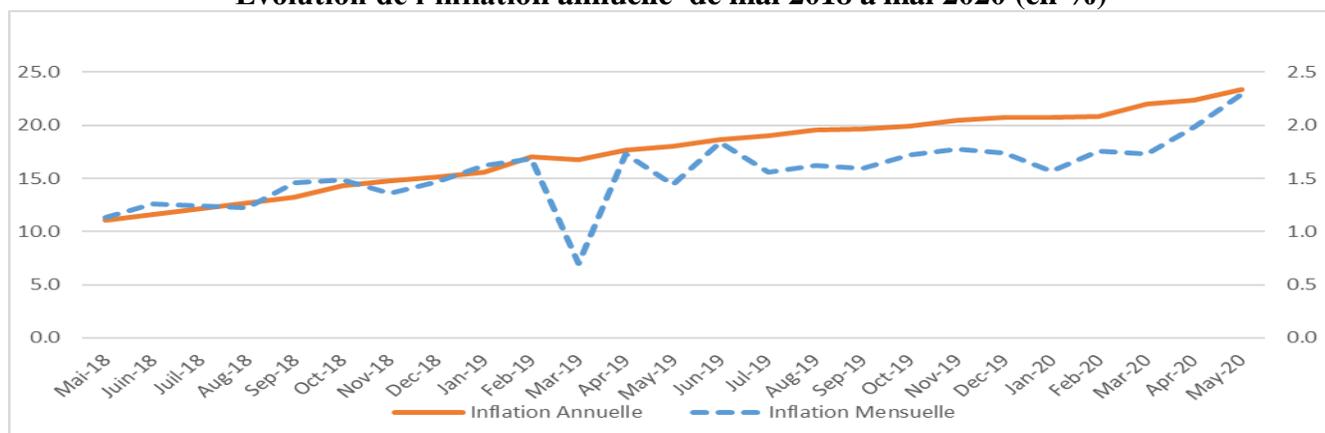
Cette note analyse l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de mai 2020. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent l'évolution de l'inflation.

II.- Évolution de l'inflation globale

Au cours du mois de mai 2020, l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé à base 100 en 2017-2018¹, s'est accru de 23,4 % en glissement annuel après une hausse de 22,4 % au cours du mois de mars 2020. Parallèlement, sur base mensuelle, le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est porté à 2,3 %, soit une augmentation de 30 points de base par rapport au mois antérieur. Le taux d'inflation a oscillé en variation mensuelle autour d'une moyenne de 1,8 % sur la période allant d'octobre 2019 à mai 2020, ce taux est particulièrement élevé comparativement à d'autres pays de la région. Cette hausse se produit dans un contexte socio-économique difficile caractérisé par des troubles et des revendications politiques qui entravent la libre circulation des marchandises et des personnes. La situation économique caractérisée par un ralentissement des activités au niveau de tous les secteurs allait s'aggraver suite à la confirmation des premiers cas de Covid-19 en Haïti le 19 mars 2020.

¹ Pour de plus amples informations sur la nouvelle méthodologie de calcul de l'IPC, se référer au guide de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) au lien suivant: http://ihsi.ht/pdf/ipc/guide_nouvel_ipc.pdf

Graphique No. 1
Évolution de l'inflation annuelle de mai 2018 à mai 2020 (en %)



Source : Calculs de la BRH

III.- Évolution des principales fonctions de consommation en mai 2020

L'évolution à la hausse de l'indice général des prix à la consommation en rythme mensuel au cours du mois de mai 2020 résulte de celle de l'indice de la quasi-totalité des fonctions. En effet, les postes ayant enregistré, par ordre croissant les hausses les plus importantes de la variation de leurs indices des prix en mai par rapport à celle du mois antérieur sont : « Santé » (4,2 % contre 3,4 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (2,3 % contre 1,4 %), « Loisirs » (2 % contre 1,5 %) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisés » (2,5 % contre 2,2 %). En ce qui a trait aux autres postes, le rythme de croissance de leurs indices a ralenti : « Articles d'habillement et chaussures » (2,1 % contre 3,5 %) et « Enseignement » (0,7 % contre 0,9 %). Par ailleurs, la hausse de l'indice des prix du poste « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représente 48,5 % du panier de consommation a contribué à l'inflation mensuelle à hauteur de 56,47 %.

En glissement annuel, la même tendance à la hausse a été constatée au niveau de presque toutes les fonctions de consommation : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (27,1 %), « Boissons alcoolisés, tabac et stupéfiants » (14,6 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (20,9 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (20,1 %), « Santé » (44,6 %), « Transports » (11,1 %), « Communications » (4,1 %), « Enseignement » (8,8 %) et « Biens et services divers » (15 %).

Tableau No. 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en mai 2020 (en %)

MAI 2020			
Poste	Pondération	Contribution à l'inflation annuelle	Contribution à l'inflation mensuelle
	en %	en %	
Indice Général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	57.21	56.47
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.90	1.34
Articles d'habillement et chaussures	5.55	7.22	5.43
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	12.86	15.19
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	4.67	5.73
Santé	2.56	4.98	4.96
Transports	9.10	4.39	4.27
Communications	2.23	0.40	0.57
Loisirs	1.52	1.89	1.40
Enseignement	3.91	1.49	1.21
Restaurants	0.49	0.55	0.57
Biens et Services divers	5.26	3.43	2.87

Source: Calculs de la BRH/MAE

IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

L'inflation des produits importés ainsi que celle des produits locaux ont affiché le même comportement que l'inflation globale en glissement annuel. En effet, en mai 2020, l'inflation des produits importés a augmenté de 80 points de base à 24,8 % par rapport à avril 2020. Pour sa part, l'indice des prix des produits locaux s'est accru de 22,5 %, soit un (1) point de pourcentage de plus par rapport au taux du mois précédent.

Par ailleurs, en variation mensuelle, l'inflation a progressé au niveau de toutes les régions exception faite du « Nord ». En effet, l'inflation au niveau de ladite région a ralenti de 10 points de base pour se porter à 2 %. En glissement mensuel, l'inflation a crû pour l'ensemble des aires géographiques du pays. Les hausses les plus importantes en variation mensuelle ont été enregistrées dans les régions de l'Aire Métropolitaine (2,5 %) et le Reste Ouest (2,5 %) et tandis qu'en glissement annuel, la région du Sud a connu une flambée des prix de l'ordre de 23,6 %, expliquée, entre autres, par le climat d'insécurité qui sévit à l'entrée de la Route Nationale No2 connectant la Zone Métropolitaine au sud du pays.

V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en mai 2020

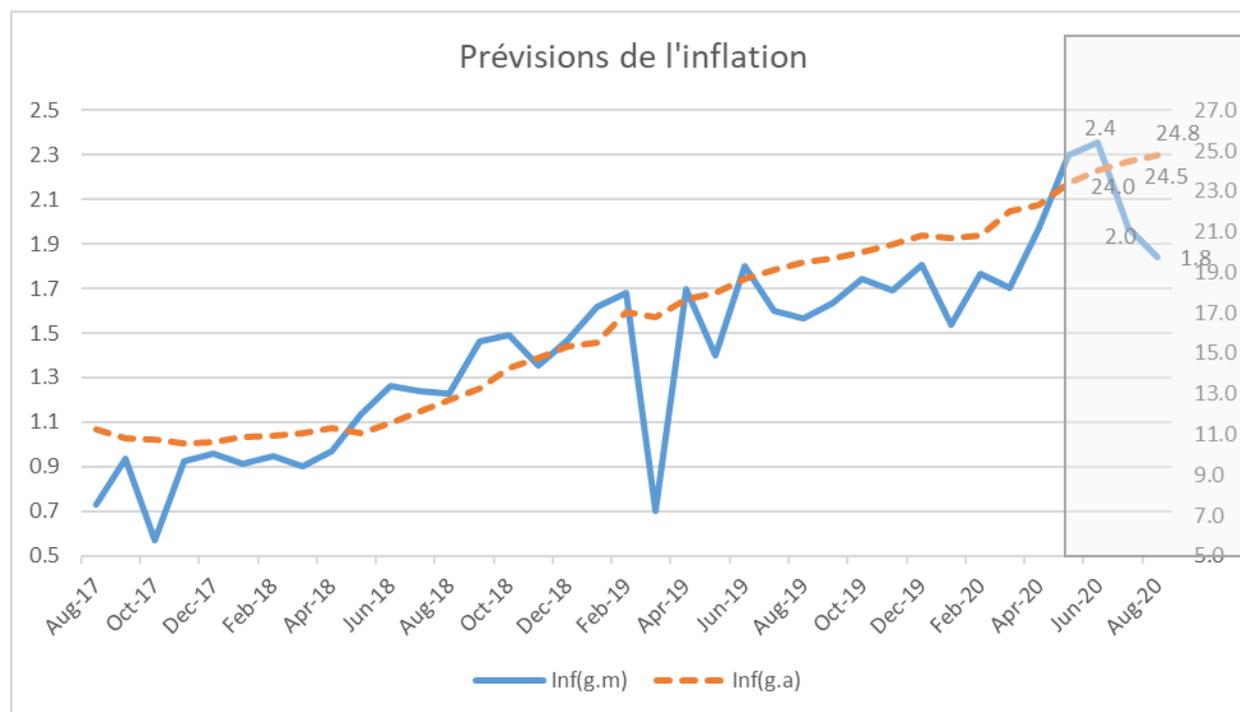
La hausse de l'inflation mensuelle est liée à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain et aussi à la faiblesse de l'offre locale. Sur un mois, le taux de change a augmenté de 6,38 % en variation mensuelle et de 20,06% en glissement annuel pour se situer à une moyenne de 106,31 gourdes en mai 2020. Cette perte de valeur de la gourde par rapport au dollar américain est due, entre autres, au recul de l'offre de devises qui s'est accéléré au cours de ces derniers mois. En effet, à la suite de la fermeture du Parc industriel après la confirmation des premiers cas de Covid-19 le 19 mars 2020, les exportations se sont contractées de 64,52 % à 35,52 millions de dollars américains en avril 2020 par rapport à mars 2020. Un mois après, la baisse des exportations s'est accentuée et ces dernières ont atteint 28,82 millions de dollars. De plus, si les transferts sans contrepartie passant par les canaux formels ont augmenté notamment durant le mois de mai 2020 (36,07% en variation mensuelle et 36,23% en glissement annuel), le pays a, par contre, perdu les flux de devises entrant par le biais des visiteurs suite à la fermeture des aéroports. De plus, du côté de la demande, si les importations ont affiché un recul significatif en avril et en mai (-11,57% par rapport aux deux mois précédents), la demande de dollars à des fins non transactionnelles demeure élevée, en témoigne les transformations de dépôts gourdes en dépôts dollars donnant lieu à une augmentation de 11 millions de dollars des dépôts en devises durant le mois de mai.

La baisse de la production agricole, en raison des problèmes liés à la pluviométrie, conjuguées aux difficultés d'approvisionnement des principaux marchés urbains en produits alimentaires de base ont aussi influencé la hausse des prix.

VI- Prévisions d'inflation

Pour les trois prochains mois, les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH tablent sur une évolution à la hausse de l'inflation mensuelle et annuelle en juin 2020. En effet, la variation mensuelle de l'IPC devrait s'établir à 2,4 % en juin 2020 pour ensuite diminuer à 2.0 % en juillet 2020 et à 1,8 % en août 2020. En glissement annuel, l'inflation pourrait continuer sa progression jusqu'au mois d'août 2020. Ainsi, elle atteindrait 24 %, en juin 2020 pour ensuite augmenter à 24,5 % et 24,8 % respectivement en juillet et août 2020.

Graphique No. 3
Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(en %, à partir de septembre 2019)



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et des Prévisions Macroéconomiques de la

Tableau No. 2
Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses Variation et Contribution à l'inflation mensuelle et annuelle en octobre 2018

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Mai-19	Avril-20	Mai-20	Mensuelle	Annuelle
Indice général	119.4	144.0	147.3	2.1	23.4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	123.7	153.3	157.2	2.1	27.1
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	112.1	125.9	128.5	2.3	14.6
Articles d'habillement et chaussures	117.8	149.8	153.0	2.4	29.9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	115.4	136.3	139.5	4.2	20.9
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	123.1	144.5	147.9	1.0	20.1
Santé	127.7	177.2	184.7	0.6	44.6
Transport	106.5	117.1	118.3	2.0	11.1
Communication	104.6	108.3	108.9	0.7	4.1
Loisirs	129.9	163.6	166.9	2.5	28.5
Enseignement	109.5	118.3	119.1	1.2	8.8
Restaurant	122.7	150.3	154.1	5.1	25.6
Biens et Services divers	118.1	134.2	135.8	0.9	15.0

Sources : IHSI et calculs du Service de la Macroéconomie et Analyse de Conjoncture de la MAE

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.